

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **22 juin 2017**

Compte rendu affiché le **29 juin 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **16 juin 2017**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Yvette JANIN**

Membres présents à la séance :

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Batoul HACHANI.

Objet :

17.06.0759

Subvention au Centre social Lévy
pour l'organisation de la fête de la
Grappinière

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine BERTIN à Marie-Emmanuelle SYRE, Oscar ARAZ à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**



RAPPORT DE MONSIEUR ARCHER

Mesdames, Messieurs,

Les fêtes de quartiers sont une occasion importante de rencontre et de convivialité entre les générations, les cultures, la connaissance et la reconnaissance de l'autre. Elles sont portées par les habitants eux-mêmes avec un soutien de la Ville et des centres sociaux.

Les fêtes de quartiers sur la Ville, contribuent au développement de la vie sociale des vaudais et sont l'occasion de partager des valeurs communes. Des collectifs d'organisation et d'animation, composés d'associations, de services municipaux, d'habitants se créent et œuvrent à la tenue de ces évènements.

Ainsi cette année, la fête de la Grappinière se déroulera le 7 juillet 2017, sur la place Bollier et avenue Jean Moulin et sera organisée par le Centre social Georges Lévy.

Des activités sportives, des jeux et des animations musicales sont proposées à l'occasion de cette manifestation, à destination des familles, des jeunes, mais aussi des personnes isolées.

Afin de permettre la tenue de cet événement, le Centre social G. Lévy, qui a par ailleurs adressé à la Ville une demande de subvention 2017, sollicite la Ville financièrement à hauteur de 3 000 €.

Au regard de l'intérêt de cette manifestation pour l'animation sociale de la Ville, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'apporter notre soutien à la fête de quartier de la Grappinière par l'octroi d'une subvention exceptionnelle au centre social Lévy d'un montant de 3 000 € ;
- De dire que ces crédits sont inscrits au BP 2017 de la Ville, chapitre 65 article 6574.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

- Approuve le présent rapport ;
- Apporte notre soutien à la fête de quartier de la Grappinière par l'octroi d'une subvention exceptionnelle au centre social Lévy d'un montant de 3 000 € ;
- Dit que ces crédits sont inscrits au BP 2017 de la Ville, chapitre 65 article 6574.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Monsieur le Maire,
Pierre DUSSURGEY

